



Bulletin de construction numéro 32

Le 14 octobre 2016

En cours

Voici une description îlot par îlot des travaux en cours :

- **De la rue Harvey à la rue Clegg :** Installation des marquages thermoplastiques verts pour les voies cyclable et installation du mobilier urbain (bancs et supports à vélos).
- **De la rue Clegg au pont McIlraith :** Raccordement de la nouvelle conduite d'eau principale au réseau, construction des trottoirs en béton, préparation pour l'installation des bordures de béton, travaux électriques et travaux routiers.
- **Portes de Brantwood :** Pose des pierres sur les piliers.
- **Approche du pont :** Aménagement paysager du remblai routier.

À venir

Voici une liste des principaux **nouveaux** travaux de construction à venir au cours des deux prochaines semaines :

- **De la rue Harvey à la rue Clegg :** Installation de bacs de recyclage, de corsets d'arbre et de grilles de protection d'arbre.
- **De la rue Clegg au pont McIlraith :** Installation des bordures de béton, construction du mur de soutènement de l'avenue Riverdale et aménagement paysager.
- **Promenade Rideau River :** Aménagement paysager.



Aménagement paysager du remblai routier à l'approche du pont McIlraith.



Réfection de la rue Main

Circulation

Chemin Beckwith

Le chemin Beckwith **demeurera fermé à la circulation à l'intersection de la rue Main jusqu'au 28 octobre**. Le chemin Beckwith est ouvert aux piétons.

Rue Clegg

À partir du 26 octobre, la rue Clegg sera fermée à la hauteur de la rue Main (côté ouest seulement) en raison de la construction d'un passage pour piétons en béton. Les travaux dureront entre sept et dix jours.



*Nouveaux bancs
installés devant le
vieil hôtel de ville.*



Réfection de la rue Main

Est-ce que vous le saviez?

L'un des objectifs du projet de réfection de la rue Main est d'offrir aux cyclistes un environnement plus sûr et agréable. En plus de la piste cyclable du couloir et des passages pour cyclistes aux intersections, des rectangles verts arborant un vélo blanc ont été ajoutés sur la chaussée aux intersections (sur les rues secondaires). Ces zones réservées, les sas-vélos, permettent aux cyclistes de traverser les intersections en premier.

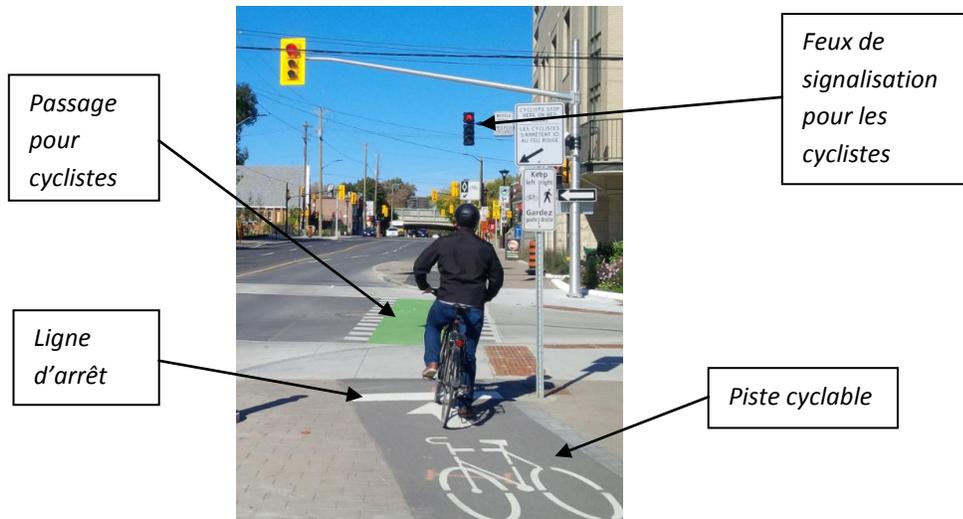
Qu'est-ce qu'un sas-vélo?

On utilise les sas-vélos aux intersections afin de désigner un emplacement où les cyclistes peuvent attendre au feu rouge devant les automobilistes. Les cyclistes peuvent ainsi traverser l'intersection avant les voitures quand le feu passe au vert. Ces zones rendent les cyclistes plus visibles – qu'ils tournent à gauche ou à droite ou qu'ils continuent tout droit – et réduisent le risque de collisions lorsque les voitures tournent à droite au feu vert. Sur la rue Main, les sas-vélos visent surtout à faciliter les virages à gauche en deux étapes (explication à la page suivante).



Ce que les cyclistes doivent savoir

Un cycliste circulant sur une piste cyclable de la rue Main à l'approche d'une intersection au feu rouge doit toujours s'immobiliser avant la ligne d'arrêt pour attendre le feu vert.





Réfection de la rue Main

Un cycliste circulant sur la piste cyclable de la rue Main qui souhaite tourner à gauche doit s'éloigner de la piste et du passage pour se rendre au sas-vélo à sa droite (sur la rue secondaire). Il doit d'abord attendre le feu vert et céder le passage aux piétons qui traversent la rue. Une fois dans le sas-vélo, le cycliste retourne son vélo face à l'intersection. Au feu vert, le cycliste peut circuler comme à l'habitude. C'est ce qu'on appelle un virage à gauche en deux étapes.



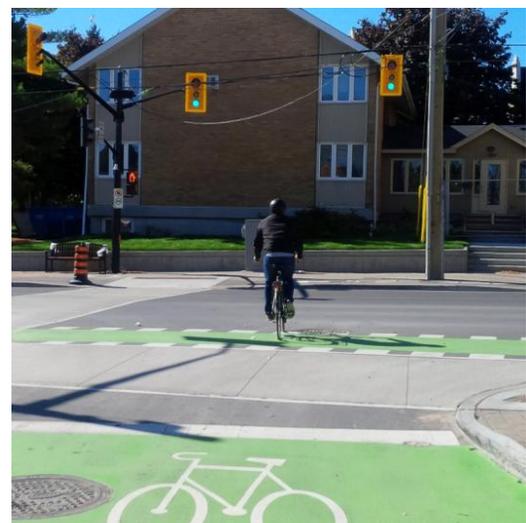
1. Au feu vert, se diriger vers le sas-vélo de la rue secondaire.



2. Céder d'abord le passage aux piétons qui traversent la rue.



3. S'installer au centre du sas-vélo, face à l'intersection, et attendre le feu vert.



4. Au feu vert, tourner à gauche.



Réfection de la rue Main

À l'approche de la rue Main, au feu rouge, un cycliste circulant sur une rue secondaire doit s'immobiliser dans le sas-vélo avant la ligne d'arrêt et le passage pour piétons afin d'attendre le feu vert. Les détecteurs qui déclenchent le feu vert pour les cyclistes fonctionnent seulement lorsqu'un cycliste s'immobilise au bon endroit. Au feu vert, le cycliste peut circuler comme à l'habitude. Prêtez attention aux automobilistes qui tournent à droite, particulièrement lors du passage dans l'intersection.

Ce que les automobilistes doivent savoir

Quand le feu de circulation est jaune ou rouge, les automobilistes doivent s'arrêter avant la ligne d'arrêt blanche derrière le sas-vélo vert. Ils doivent éviter d'empiéter sur le sas-vélo afin de laisser cet espace dégagé pour les cyclistes. Quand le feu passe au vert, les automobilistes et les cyclistes peuvent circuler dans l'intersection normalement, les cyclistes d'abord. Les automobilistes tournant à droite au feu vert doivent signaler leur intention et surveiller la présence de cyclistes à leur droite.



*Ligne d'arrêt pour
automobilistes*

*Automobilistes
s'arrêtent ici
avant la ligne
d'arrêt.*

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande, en cliquant sur le lien suivant : www.ottawa.ca/formataccessible.